

VERTIKAL R.T.

FABRICATION FRANÇAISE 

→ DÉSIGNATION

ÉLASTOMÈRE ACRYLIQUE DE RÉPARATION SOUPLE ET IMPERMÉABLE POUR TOITURES ET CHÉNEAUX

ASPECT : **MAT SATINÉ**

TEINTES : **BLANC, TUILE ET ARDOISE**

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 7b2

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,24
 - Extrait sec : 68 %
 - Taux volumique d'extrait sec : 58 %
-

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- En extérieur, horizontal.
- Toitures, chéneaux, seuils de portes et de balcons HORS PASSAGE.

SUPPORTS

- Béton, tuiles en terre cuite ou ardoise, fibrociment, bitume, acier, galvanisé, zinc, plomb.
-

→ RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE
 - Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 140 g/l (2010)
 - Ce produit contient moins de 5 g/l COV
-

→ ASSURANCE

VERTIKAL R.T. est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



5 Kg

VERTIKAL[®]
REVÊTEMENTS DE FAÇADE

→ PROPRIÉTÉS

- Très grande élasticité, accepte les dilatations dues aux écarts de températures.
- Parfaite étanchéité à l'eau.
- Adhère sur supports bruts ou peints.
- Répare faïençage, fissures et lézardes.
- Recouvrable par VERTIKAL TOITURE ou HYDRO VERTIKAL S.T.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Les moisissures et les mousses seront éliminées par traitement au **VERTIKAL STOP MOUSSE CPC** et par lavage haute pression.
- Si le support est pulvérulent, imprégner au préalable avec **VERTIKAL C.T.**
- Sur acier nu ou corrodé, il est préférable après élimination de la rouille de prévoir une couche de primaire **VERTIKAL ANTIROUILLE.**
- Sur gavalnisé, zinc, il est préférable après élimination de la rouille de prévoir une couche de primaire **ZICOR.**

DILUANT et NETTOYAGE

- Eau

APPLICATION

- Prêt à l'emploi.
- Enlever le dépôt de matière qui a pu se former en surface et malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Appliquer grassement au rouleau poils longs ou à la brosse.
- Appliquer 2 couches de **VERTIKAL R.T.**
- Pour tuile scellée, cassée, coller la tranche à l'élastomère acrylique de 1ère catégorie, et recouvrir par 2 couches de **VERTIKAL R.T.**

RENDEMENT DE SURFACE

- Consommation variable suivant l'aspect lisse ou relief et la porosité du support :
- Consommation 400 g/m² par couche.

SÉCHAGE À 20°C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Sec : 6 heures
- Recouvrable : 24 heures

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.

Dans le nuancier Façade VERTIKAL, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un O en début de référence.

